



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

télécommunications

Question écrite n° 79451

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les très vives inquiétudes suscitées par le rachat d'Alcatel par Nokia. En effet, le projet a été présenté comme étant une fusion. Or il s'agit purement et simplement d'une absorption d'un fleuron français de l'industrie par son compétiteur finlandais. Après Péchiney, Alstom et autres Lafarge, il y a de quoi être inquiet pour l'industrie nationale et pour l'emploi. Cette dernière vente risque évidemment de mettre en danger l'essor de cette industrie en France, car le siège social et le principal centre de décision stratégique seront à l'étranger. Aussitôt l'opération annoncée, celle-ci a été finalisée en quelques jours, avec le soutien d'une campagne de communication ne laissant aucune place au doute sur l'opportunité de l'opération. Plus encore, des ministres, dont le ministre de l'économie, ont délivré le message selon lequel le rachat devrait renforcer l'emploi dans notre pays ! Il est pour le moins téméraire de pouvoir annoncer de façon aussi péremptoire et dirimante une telle perspective. En réalité, sur le moyen terme, seule l'attractivité du territoire guide les choix d'investissements, reléguant à ce stade les éventuels engagements auprès du Gouvernement au rang de simples intentions. C'est pourquoi, devant l'incertitude pesant sur ce dossier, il lui demande s'il n'a pas manifesté un enthousiasme pour le moins imprudent.

Texte de la réponse

Alcatel-Lucent et Nokia ont amorcé leur fusion en 2015. Cette opération permettra de constituer un champion européen dans le domaine des technologies de communication, capable de financer les investissements nécessaires pour faire face aux nouveaux défis technologiques et de se positionner au meilleur niveau de la compétition mondiale. S'appuyant sur les forces et les complémentarités des deux entités, le nouveau groupe pourra offrir des solutions intégrées pour l'ensemble des réseaux et services de télécommunications, tant fixes que mobiles. Sous l'impulsion du Gouvernement, Nokia s'est formellement engagé sur le moyen terme à développer l'emploi et les activités de recherche et développement (R&D) en France et à soutenir les écosystèmes d'innovation français. Ainsi, les sites de Villarceaux et de Lannion seront au cœur de la R&D du nouvel ensemble. Ils verront leur activité renforcée sur des technologies pérennes : les communications mobiles de cinquième génération (5G), la virtualisation des réseaux, la cybersécurité et les faisceaux hertziens, pérennisant ainsi la maîtrise en France de technologies qui s'inscrivent au cœur de la transformation de l'économie. Ces engagements sont solides. Ils s'appuient sur les forces de notre pays, qu'il s'agisse de la qualité de ses chercheurs et de ses ingénieurs, du soutien à la compétitivité que représente le crédit d'impôt recherche et de l'existence d'écosystèmes d'innovation, à l'usage de l'internet des objets, reconnus. Le Gouvernement sera vigilant à ce que ces engagements s'inscrivent dans la durée et permettent pleinement d'intégrer les sites français dans la dynamique du nouvel ensemble, autour d'un projet d'entreprise et d'objectifs industriels clarifiés. Ce projet permet d'ouvrir une nouvelle étape de reconquête pour les ingénieurs et les employés d'Alcatel-Lucent. En créant un champion européen en matière de télécommunications, ce projet est aussi une pièce importante de la politique de souveraineté numérique européenne soutenue par la France.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79451

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3529

Réponse publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8473